



**HAL**  
open science

## Présentation

Vincent Dubois, Emmanuel Négrier

► **To cite this version:**

Vincent Dubois, Emmanuel Négrier. Présentation. Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale, 1999, Les politiques culturelles en Europe du Sud, 10, pp.3-4. <hal-02558346>

**HAL Id: hal-02558346**

**<https://hal.science/hal-02558346v1>**

Submitted on 29 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

## Présentation

Mr Vincent Dubois, Mr Emmanuel Négrier

---

### Citer ce document / Cite this document :

Dubois Vincent, Négrier Emmanuel. Présentation. In: Pôle Sud, n°10, 1999. Les politiques culturelles en Europe du Sud. pp. 3-4;

[https://www.persee.fr/doc/pole\\_1262-1676\\_1999\\_num\\_10\\_1\\_1027](https://www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1999_num_10_1_1027)

---

Fichier pdf généré le 23/04/2018

## Présentation

*par Vincent Dubois*  
*IEP Strasbourg*  
*et Emmanuel Négrier*  
*CEPEL/CNRS*

*Pôle Sud N° 10 – mai 1999 – p. 3 à 4*

Alors qu'en France, la légitimité de la politique culturelle ne fait pas vraiment problème en soi, l'idée que la culture puisse être un secteur d'action gouvernementale est traditionnellement contestée au Sud. Depuis 10 ans cependant, on voit s'affirmer de véritables institutions publiques, un secteur à part entière et des acteurs culturels qui laissent penser que l'exception française n'en est plus une. Au travers des débats qui agitent les milieux intellectuels et culturels dans l'ensemble de l'Europe, quelle est la contribution spécifiquement sud-européenne? Ce numéro propose un premier éventail complet des politiques culturelles sud-européennes, leur propre histoire, leurs difficultés spécifiques, les solutions originales qui ont été mises en place pour faire de la culture l'un des services publics contemporains.

Pour ce faire, nous nous sommes adressés à des spécialistes de ces questions dans les quatre pays qui composent cette Europe méridionale.

Le cheminement des politiques culturelles italiennes que retrace Luca Dal Pozzolo fait apparaître une tension entre ce qu'il appelle "le centralisme inachevé" et "les pressions fédéralistes". Les hésitations persistantes en ce qui concerne le partage de compétences entre les différents niveaux d'administration fournissent ainsi un bon

prisme pour saisir plus globalement les enjeux de l'intervention culturelle publique dans un pays marqué, entre autres, par l'omniprésence de la question patrimoniale et les relations pour le moins tendues entre l'État central et les instances infra-étatiques.

La question des trajectoires historiques est au cœur de la contribution de Luis Bonet, pour lequel l'enjeu des politiques culturelles a à voir non seulement avec la réception nationale des Lumières, au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais aussi avec la structuration, tardive, des politiques d'instruction publique. Bien sûr, comme dans les autres pays sud-européens, la longue période autoritaire marque également de son empreinte les enjeux les plus contemporains, avec une attention toute particulière à la question du décalage éventuel entre les références dominant le secteur d'action publique et les stratégies d'acteurs.

En bien des points, la contribution d'Eduardo Prado Coelho sur le Portugal constitue une comparaison utile sur les conditions et les effets de la politique culturelle autoritaire. L'un des traits spécifiques au Portugal est la présence, pendant la seconde moitié du régime salazariste, d'un "quasi-ministère de la Culture" par le jeu d'une Fondation. Son intermédiation entre intérêts culturels et régime autoritaire

marque d'abord le jeu, parfois contradictoire, que jouent de tels régimes vis-à-vis de la culture. Elle constitue, ensuite, un des points d'achoppement dans la genèse d'une réelle institutionnalisation des politiques culturelles, pendant et après la transition démocratique.

La place de la culture dans la politique autoritaire, au-delà d'une idéologie de la transformation sociale qui résulterait d'une lecture (contestable) d'Antonio Gramsci, peut au contraire s'analyser comme l'un des instruments d'une légitimation de ces mêmes régimes dans leur stratégie d'ouverture à l'extérieur. On en verra la preuve dans l'analyse que nous livre Dora Konso-las sur les politiques grecques, où l'on trouvera par ailleurs l'une des contraintes que la Grèce partage au moins avec l'Italie : l'omniprésence de l'enjeu du Patrimoine.

La problématique relation entre autoritarisme et politique culturelle n'obéit plus seulement à une perspective d'histoire contemporaine. L'article de Cécile Bressat

sur la politique de la lecture publique dans les villes dirigées par le Front National (Orange notamment) montre à quel point ce sont toujours les mêmes enjeux qui opposent, de l'intérieur, les deux tendances désormais fratricides de l'extrême-droite politique française.

Si la légitimité de la politique culturelle est, en tant que telle, peu discutée en France, certains de ses domaines font l'objet de vifs débats. Tel est le cas de l'art contemporain, pour et contre lequel se disputent experts et professionnels. L'article de Pascale Ammar-Khodja prend le problème par un chemin peu fréquenté : l'analyse par-le-bas des processus de légitimation de l'art contemporain, à partir d'une étude de terrain en Languedoc-Roussillon.

Qu'il nous soit donné de remercier le Programme Europe du CNRS "L'identité européenne en questions" sans le soutien duquel un tel dossier n'aurait pu voir le jour et avec lui cette première pierre à un programme de recherche comparée.

